

POLÉMIQUE

Le PTB-Go interdit de Sénat

● **Martial DUMONT**

L'incendie à peine éteint au Parlement wallon, voilà que deux autres foyers reprennent alimentés par les pyromanes du PTB-GO.

Au Sénat d'abord. Où on leur refuse l'accès au moindre siège. Motif : le PTB n'a pas atteint le seuil fatidique des 5 % dans les deux collèges francophones (Wallonie et Bruxelles).

« C'est contraire à la loi » estime le porte-parole du PTB-Go, Raoul Hedebouw.

« En additionnant la Wallonie et Bruxelles, le PTB a en effet obtenu 133 659 voix, soit 5,44 % du total. Le PTB a droit à un sénateur conformément au principe du système de la représentation proportionnelle tel qu'il est

prévu dans la Constitution belge. Le greffier du Sénat estime pouvoir lire dans la loi l'application d'un double seuil ».

Une formation politique devrait ainsi obtenir plus de 5 % en Wallonie et à Bruxelles séparément pour avoir droit à un sénateur. Ce que conteste le PTB qui a introduit un recours au Conseil d'État.

Pas de député PTB bruxellois à la Fédération

Autre problème pour lequel le PTB monte au créneau : le parti marxiste n'aura pas droit non plus à un député bruxellois à la Fédération Wallonie-Bruxelles qui fait sa rentrée ce mardi. Comme à la Région Wallonne, le PTB a introduit une réclamation

auprès du greffe de la Fédération sur laquelle la Commission de vérification des pouvoirs de l'institution va devoir statuer.

Le parti de gauche radicale estime avoir droit, sur base du nombre de voix recueillies sur sa liste à Bruxelles, à l'un de ces 19 strapontins, attribué aujourd'hui au cdH.

Mais le PTB n'a pas atteint, à Bruxelles, le seuil fatidique des 5 %.

« Là encore, il y a un souci » estime Hedebouw. « Certes le PTB n'a pas atteint les 5 % seul, mais dans le groupe liste qu'il constitue à Bruxelles avec Pro Bruxelles, Pirate et BUB, nous sommes au-dessus du seuil. or, c'est cela qui compte, pas le score seul. »

Reste à voir ce qu'en pensera

la commission de vérification des pouvoirs.

Cela dépendra évidemment... de sa composition qui sera tirée au sort. Le risque de blocage, comme au Parlement wallon la semaine dernière, n'est pas exclu... ■